

## CANDIDATURE au Centre de Formation



# AGLUMUC

AGLUMUC

B.T.S. Assistant de Gestion P.M.E. - P.M.I. : **A.G.** PME-PMI

B.T.S. Négociation et Relation Clients : **N.R.C.**

B.T.S. Management des Unités Commerciales : **M.U.C.**

B.P. A.T.P.S. = Agent Technique de Prévention et de Sécurité : **A.T.P.S.**

### Calendrier:

- Retrait des dossiers : à partir de mi-janvier 2012
- Dépôt des dossiers : mai 2012
- Notification de la décision au candidat : mi-juin 2012

### Votre dossier devra être constitué :

- de la fiche d'inscription avec une photo d'identité
- de votre curriculum vitæ
- d'une lettre de motivation
- de la photocopie d'une pièce d'identité
- de l'avis du conseil de classe
- d'une photocopie du diplôme, ou du relevé de notes du bac
- d'une photocopie des bulletins scolaires de la dernière année
- de deux enveloppes vierges timbrées
- d'un chèque de 32€ à l'ordre de : Sainte-Anne Centre de Formation
- 5 € pour adhésion à Sainte-Anne Initiatives

### Frais de scolarité :

- Frais de dossier: **32 euros** (sauf pour les contrats d'apprentissage)
- Pas de scolarité à régler.

- o Pour les Contrats de Professionnalisation, les heures de formations sont prises en charge par le Fonds d'Assurance Formation de l'entreprise qui salarie le jeune.

- Pour les Contrats d'Apprentissage, les heures de formations sont prises en charge par la Taxe d'Apprentissage, complétées par la Région Rhône-Alpes.

Le jeune Apprenant est salarié de l'entreprise, il en a donc le statut et les avantages (Sécurité Sociale...)

### **L'alternance :**

De façon générale, les regroupements au Centre de Formation ont lieu les lundis et mardis (+ 1 mercredi par mois pour les M.U.C.) Les 1ère année commencent leur formation mi septembre tandis que les 2ème reprennent dès le début septembre, l'arrêt des cours ayant eu lieu mi-juillet.

### **Conditions d'admission :**

**B.T.S. :** Etre **titulaire d'un baccalauréat** STG – S – ES – L, éventuellement Bac Professionnel.

**B.P. :** Etre **titulaire du C.A.P. A.T.P.** (Agent Technique de Prévention et de Sécurité)

### **Contrôles de connaissance :**

En plus des devoirs et interrogations, 4 partiels se déroulent au cours des 2 années:

En 1ère année : partiel N° 1 : fin décembre

En 1ère année : partiel N° 2 : début juin

En 2ème année : partiel N° 3 : fin décembre

En 2ème année : partiel N° 4 : début avril

### **Vie pratique :**

Deux options sont possibles : l'externat ou la demi-pension.

Pour la restauration, l'Établissement propose aux apprenants un self-service.

Pour le logement, le Secrétariat de l'Établissement peut proposer à ceux que cela concerne des chambres chez l'habitant.

### **En cours d'emploi :**

Un salarié peut suivre, en cours d'emploi, les formations proposées par le Centre de formation.

Prise en charge financière par le fonds formation de l'entreprise.

### **En candidat libre :**

Suivi des cours et stage en entreprise sur 2 ans. Présentation au B.T.S. en candidat libre. Coût : 150€ / mois + cours et adhésion CNTE.